

une pétition des mères françaises adressée aux députés et aux sénateurs :

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés.

Vous avez à examiner en ce moment plusieurs projets de lois relatifs à la liberté et aux réformes de l'enseignement. Soucieux d'être complètement informés sur une question aussi grave et d'où dépend l'avenir du pays, vous avez nommé une Commission qui s'est empressée de consulter les éducateurs les plus compétents.

Vous ne vous étonnerez pas que les mères de famille, à leur tour, élèvent la voix. Leur ambition, qui se confond ici avec leur devoir de Françaises, est de faire de leurs fils des citoyens utiles à la patrie. Responsables, devant le pays, de l'accomplissement de cette tâche, elles vous conjurent de leur laisser, de laisser aux familles une pleine et entière liberté quant au choix des établissements où doivent élever leurs fils, à quelque carrière qu'ils se destinent.

Nous demandons, Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés, qu'on nous conserve dans son intégrité, pour le plus grand bien du pays, la première des prérogatives de la mère, celle d'éducatrice.

—Un comité international vient de se former pour l'érection d'une statue à saint Bernard de Menthon sur le grand Saint-Bernard. M. Maurice Muret nous donne à cette occasion quelques détails sur l'hospice célèbre fondé par saint Bernard de Menthon pour le soulagement des voyageurs :

L'hospice fondé par lui est resté florissant. Agrandi à diverses reprises, transformé au dix-septième siècle, il se compose aujourd'hui de plusieurs bâtiments. On y peut héberger chaque nuit 80 voyageurs. Les moines y sont actuellement au nombre de 20 à 30. Ils font à tout le monde, sans distinction de nationalité ni de confession, le même accueil empressé et simple. Ce sont des gens instruits, très fiers de leur riche bibliothèque et de leurs belles collections scientifiques. La race de chiens par où le Saint-Bernard possède une célébrité universelle est malheureusement éteinte. Ce sont maintenant des terreneuves qui accompagnent les Frères dans leurs excursions aux abords du couvent, à la recherche des voyageurs égarés. 20,000 personnes franchissent annuellement ce passage. Il suffira que chacune laisse à l'hospice une modeste obole pour que la somme nécessaire à l'érection de la statue de saint Bernard soit bientôt recueillie.

—Voici encore quelques détails intéressants sur le R. P. Buléon, de la Congrégation du Saint-Esprit, dont nous avons annoncé la nomination à l'évêché titulaire de Chrysopolis et à la direction du vicariat apostolique de la Sénégambie :

Né à Plumergat, à une petite distance de Sainte-Anne, où il a fait ses études, Mgr Buléon est du Morbihan, et son élévation.